

— Ça ne te servirait pas à grand'chose, répliqua-t-il. Mon testament est déposé chez un "sollicitor" de New-York. Il contient ta biographie avec preuves à l'appui. Je ne serais pas plutôt mort qu'on saurait qui tu es.

— Ah ! cria Jacques avec un geste de désespoir, tu me tiens !

— Parbleu ! chacun son tour, cousin. Que décides-tu ?

L'ex-contremaître prit brusquement son parti.

— Viens avec moi, dit-il.

— Où me conduiras-tu ?

— Chez Nicolas Davidson, mon banquier. Dans une heure l'usine t'appartiendra et tu auras touché deux cent mille francs.

— Bravo, cousin ! tu agis en sage. Maintenant que nous voici d'accord, et que nous savons à quoi nous en tenir l'un sur l'autre, je crois en effet qu'une séparation s'impose, toi de ton côté, moi du mien. J'espère seulement que nos relations de bonne amitié continueront par correspondance.

Jacques ne répondit pas à cette phrase ironique.

— Viens, répéta-t-il.

Et il quitta son cabinet suivi d'Ovide rayonnant.

Le soir même, l'usine était la propriété de ce dernier. Huit jours après, Paul Harmant et Mary s'embarquaient pour le Havre, et avant la fin du mois tous deux étaient installés dans un joli hôtel voisin du parc Monceau. L'ex-associé de James Mortimer avait de nombreuses relations d'affaires à Paris avec des banquiers et de grands industriels, dont quelques-uns étaient venus chez lui, à New-York. Sa fortune connue, son honorabilité indiscutée, lui ouvraient toutes les portes et amenaient chez lui beaucoup de monde. Ce fut un événement dans un certain milieu, quand on apprit qu'il se proposait de construire une usine grandiose aux environs de Paris, pour y exploiter les inventions qui l'avaient rendu riche et célèbre en Amérique. Il trouva, sur le bord de la Seine, à Courbevoie, dix mille mètres qui lui convenaient à merveille et qu'il acheta sans tarder.

Déjà il s'occupait d'établir, avec un architecte en renom, les plans des constructions futures, quand un procès lui fut intenté à propos d'un droit de passage. Pour sortir au plus vite de ce procès qui entravait tout, il fallait un bon avocat, capable de mener rondement les choses. Jacques s'adressa au banquier détenteur d'une partie de ses capitaux et lui demanda un conseil sur le choix de cet avocat. Le banquier répondit :

— Pour plaider une affaire de "servitude" vous n'avez nul besoin d'un avocat célèbre, qui d'ailleurs ne s'en chargerait pas volontiers, mais d'un garçon actif, intelligent, instruit. Je puis vous recommander un jeune homme dont le zèle et le talent m'ont été plusieurs fois très utiles. Vous n'aurez qu'à vous louer de lui. Voulez-vous que je vous donne son adresse ?

— Je vous en prie. J'irai m'entendre avec lui sur le champ.

Le banquier écrivit sur un carré de papier ce nom et cet adresse : "Georges Darier, avocat, rue Bonaparte, No. 19."

— Grand merci, dit Jacques en prenant la feuille. J'y vais.

Une demi-heure plus tard, il arrivait rue Bonaparte. Georges, l'enfant d'adoption de madame Clarisse Darier, confié par le curé Laugier au peintre Etienne Castel, avait fait son chemin et réalisé les espérances que ses aptitudes permettaient de concevoir. Dans quelques mois, Georges allait atteindre sa vingt-cinquième année. C'était un beau garçon, bien campé, aux cheveux fauves et aux yeux d'un bleu sombre. Son visage franc et loyal, d'une beauté régulière, offrait une expression habituellement sérieuse. Inscrit depuis deux années au tableau des avocats du barreau de Paris, il avait déjà fait ses preuves. Ses collègues et les magistrats professaient à son égard beaucoup de sympathie et beaucoup d'estime. Tous lui croyaient un grand avenir.

Il habitait un appartement au second étage de la maison portant le numéro 19, de la rue Bonaparte. Dans son cabinet de travail, meublé en chêne sculpté, deux objets formaient disparaître avec le luxe sévère de l'ensemble. C'était d'abord une petite bibliothèque d'acajou, pleine de livres, souvenir du bon curé Laugier. C'était ensuite, dans

un angle, une colonne en ébène supportant un petit cheval de bois et de carton, recouvert d'un crêpe noir. Georges conservait cet humble jouet comme une relique, le croyant un cadeau de sa mère, Clarisse Darier. Pour tout domestique le jeune avocat avait une femme de quarante-cinq ans. Il prenait habituellement ses repas chez lui quand il ne dînait point chez son ex-tuteur Etienne Castel. Celui-ci, de son côté, venait assez souvent s'asseoir à la table de Georges. Le jeune homme étudiait un dossier volumineux au moment où sa domestique lui apportait la carte de Paul Harmant.

— Faites entrer, dit-il.

Jacques Garaud franchit le seuil du cabinet. Georges quitta son siège et fit deux pas au-devant de lui. Après vingt-et-un ans écoulés, le misérable, cause de tous les malheurs de Jeanne Fortier, se trouvait en présence du fils de sa victime. L'incendiaire d'Alfortville, l'assassin de monsieur Labroue, avait cinquante-cinq ans. Agé seulement de trois ans et demi à l'époque des événements dramatiques, formant en quelque sorte le prologue de ce récit, Georges ne pouvait garder aucun souvenir de la physionomie du contremaître. Le faux Paul Harmant prit la parole.

— Je vous suis adressé, monsieur, fit-il, par mon banquier Edouard Hallberger, un de vos clients.

— Ce qui est un honneur pour moi, interrompit Georges.

Jacques continua :

— Je suis Français ; j'arrive d'Amérique où je dirigeais une usine de premier ordre pour la construction des machines. La santé de ma fille unique, et aussi son désir de vivre en France, m'ont décidé à liquider à New-York et à revenir au pays natal ; mais je ne puis me passer de travail. J'ai acheté à Courbevoie de vastes terrains, mais, au moment où j'allais commencer mes constructions, j'ai été arrêté net par des difficultés, des chicanes.

— De quelle nature ? demanda Georges.

L'ex-associé de James Mortimer donna des indications précises, et produisit une copie de l'acte d'acquisition. Georges lut avec attention cet acte et dit :

— Vous êtes absolument dans votre droit, monsieur. Si vous faites un procès, vous le gagnerez, je crois pouvoir vous en répondre.

— Alors, vous vous chargez de mon affaire ?

— De grand cœur. J'aurai besoin d'un pouvoir.

— Veuillez le préparer.

— Je vais le remplir, il ne vous restera qu'à le signer. Dicter-moi, s'il vous plaît, vos nom, prénoms, qualités et demeure.

— Paul Alexander Harmant, propriétaire, ingénieur mécanicien, demeurant à Paris, rue Murillo, numéro 27.

Le pouvoir rempli, Jacques Garaud le signa de son faux nom.

— Je vais agir immédiatement, dit l'avocat, et je vous tiendrai au courant. Vous aurez bientôt une lettre de moi.

— S'il vous convenait de m'apporter vous-même des nouvelles, je serais heureux de vous recevoir.

— Et moi, monsieur, je serai heureux de profiter de votre gracieuse invitation.

Le banquier Hallberger n'avait point vanté outre mesure le talent, la science du droit et l'activité du jeune homme. Au bout d'un mois les adversaires de Paul Harmant, forcés de reconnaître l'inanité de leurs prétentions, se désistèrent d'un procès qu'ils étaient sûrs de perdre, et les travaux de constructions commençaient. Georges était venu deux fois rue Murillo, le matin, trouver son riche client dans son cabinet, et il avait été reçu de la manière la plus amicale par le père et la fille. La vie active que menait Jacques Garaud, surveillant lui-même ses entreprises, le retenait loin de chez lui pendant la plus grande partie de la journée, et Mary restait à l'hôtel, où d'ailleurs elle ne s'ennuyait point, ayant pour amies les filles de tous les banquiers et de tous les industriels que connaissait son père.

## LII

L'air de Paris ne semblait cependant point favorable à la jeune fille. La maladie qui couvait en elle et dont Noémi, sa mère, lui avait transmis le germe, faisait des progrès. Maintenant, une tache de carmin tranchait sur la pâleur nacrée des joues de Mary. Une petite toux sèche, opiniâtre, s'échappait

à chaque instant de sa gorge. Jacques, effrayé par ces symptômes, avait fait appeler un médecin, malgré les résistances de Mary qui riait des erreurs paternelles. Après un examen très sérieux, le médecin prononça des paroles rassurantes et ordonna un traitement qui devait, selon lui, enrayer le mal. Mary suivit ce traitement pour faire plaisir à son père, mais n'apporta aucune modification au reste de ses habitudes.

Sans faire profession de coquetterie, la jeune fille aimait la toilette, et comme elle était maîtresse absolue de puiser à sa guise dans la caisse amplement garnie de Paul Harmant, elle avait fait choix d'une des meilleures couturières de Paris. Madame Augustine, ainsi se nommait la grande faiseuse, possédait une clientèle très étendue dans le monde aristocratique et dans le monde de la finance. Quoique ses ateliers fussent vastes, madame Augustine, pour arriver à satisfaire ses clientes chaque jours plus nombreuses, était obligée d'adjoindre à son personnel des ouvrières travaillant au dehors et à qui elle confiait de l'ouvrage. L'une de ces ouvrières libres était sa préférée. Elle eût désiré vivement l'attirer auprès d'elle, l'avoir à demeurer dans sa maison ; mais Lucie, c'était le nom de la jeune fille, voulait garder son indépendance et ne point quitter sa chambrette, située au plus haut étage de l'une des maisons du quai Bourbon, dans l'île Saint-Louis. Cet amour de l'indépendance, dont nous venons de parler, était-il le seul motif de Lucie pour repousser les offres de madame Augustine ? Nous ne tarderons guère à le savoir.

Lucie avait vingt-deux ans et demi. Jamais plus fine, plus jolie tête de grisette parisienne n'avait couronné corps plus charmant, d'un galbe exquis et d'une grâce incomparable. L'ouvrière était d'un châtain doré, avec des yeux d'un bleu sombre à la fois très malins et très doux. Un gai sourire s'épanouissait sans cesse sur ses lèvres rouges, découvrant à demi des dents éblouissantes. Sa voix, sans être fort étendue, était fraîche et fort juste. Ses voisins aimaient à l'entendre chanter, en travaillant, les refrains des opérettes en vogue. La favorite de madame Augustine était aimée et respectée de tous Aimée, parce qu'elle était bonne et serviable. Respectée, parce que, depuis quatre ans qu'elle habitait la maison, les langues les plus mal-faisantes n'avaient pas pu formuler une accusation, ni même émettre un soupçon au sujet de sa conduite. On ne lui donnait pas un amoureux, mais on lui supportait un fiancé.

— Elle se mariera bientôt la petite Lucie, disaient les gens bien informés, ou du moins se prétendant tels.

— Avec qui donc ? demandaient les autres.

— Avec son voisin le dessinateur, parbleu.

— Son voisin ? Quel voisin ? Lucien Labroue.

— Parfaitement ! C'est un charmant garçon, rangé, tranquille et travailleur. Il pioche ses des-sins du matin au soir, et souvent bien tard dans la nuit. Il est d'âge à se marier, Lucien Labroue ; il est toqué de la petite Lucie, et ça sera un bien joli couple quand ils seront mari et femme.

Il nous semble à peu près superflu d'affirmer à nos lecteurs que le Lucien Labroue dont on vient de parler était le fils de l'ingénieur, assassiné à Alfortville, par Jacques Garaud, dans l'usine en feu. A la mort de sa tante, madame Bertin, Lucien, alors âgé de vingt ans, était resté seul avec quelques billets de mille francs. Le jeune homme possédait l'amour du travail. Suivant le désir exprimé à plusieurs reprises par son frère, madame Bertin lui avait fait faire des études sérieuses qui devaient le conduire à être un habile mécanicien. La vocation le poussait d'ailleurs de ce côté. Les humbles économies de sa tante lui permirent de pousser ces études aussi loin que possible.

Quand elles furent achevées, il se mit en quête d'un emploi lucratif où il lui fût possible d'utiliser ses connaissances spéciales. Malheureusement personne ne s'intéressait à lui, les protections influentes lui manquaient. Il trouva toutes les places prises par des jeunes gens qui ne le valaient pas, mais qu'on appuyait d'une façon rigoureuse. Il fallait vivre cependant, vivre et payer l'impôt foncier pour les terrains d'Alfortville qu'il ne voulait ni vendre ni hypothéquer. Il résolut d'entrer dans un atelier où, tout en gagnant le pain quotidien, il